



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

# Sécurité sociale dans l'hexagone pour les étudiants calédoniens et polynésiens

Question écrite n° 9954

## Texte de la question

M. Bastien Lachaud interroge Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur l'accueil des étudiants calédoniens et polynésiens dans l'hexagone. Du fait de leurs statuts particuliers, la Polynésie comme la Kanaky-Nouvelle-Calédonie ont un système de sécurité sociale propres. En conséquence, les étudiants arrivant dans l'hexagone n'ont pas de sécurité sociale et sont traités comme des étudiants étrangers. Cette situation n'est pas acceptable. Aussi, il lui demande ce que le Gouvernement compte faire pour mettre en place une convention entre les différents régimes, afin de faciliter l'accueil des étudiants calédoniens et polynésiens et leur permettre d'avoir une sécurité sociale dans l'hexagone pendant leurs études.

## Données clés

- Auteur : [M. Bastien Lachaud](#)
- Circonscription : Seine-Saint-Denis (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 9954
- Rubrique : Outre-mer
- Ministère interrogé : Travail, santé, solidarités et familles
- Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

## Date(s) clée(s)

- Question publiée au JO le : [30 septembre 2025](#), page 8343